

## Le projet professionnel des jeunes qualifiés

AIMEUR Nawel

Pr. ROUAG Abla

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education  
Université Constantine 2- Abdelhamid MEHRI

### Résumé

L'emploi devient de plus en plus une problématique à laquelle il est difficile d'apporter réponse. L'état des lieux en Algérie sur la question de l'emploi ne fait que confirmer ce constat. Et ce, en dépit des politiques d'emploi établies qui ne semblent pas encore être parvenues à résoudre la question du chômage et de la précarité des emplois des jeunes. A partir de ce constat, la présente étude va tenter d'explorer les projets professionnels des jeunes diplômés, qu'ils soient universitaires ou issus de la formation professionnelle. Pour cela, une enquête a été réalisée auprès de 500 jeunes diplômés rencontrés au siège de différents dispositifs d'insertion professionnelle. Et ce, à travers la passation d'un questionnaire visant principalement à mettre en évidence les projets en question, les démarches menées par les jeunes en vue de leur concrétisation et les difficultés qu'ils rencontrent.

**Mot clés:** Jeunes diplômés, Insertion professionnelle, Projet professionnel, politiques d'emploi, Chômage.

### ملخص

لا تستثنى الجزائر عن إشكالية البطالة وصعوبات الإدماج المهني التي يواجهها العديد من الشباب. ورغم إنشاء الدولة لعدة هيكل توظيف، إلا أن نجاعة هذه الأخيرة لا تبدو كافية. في هذا السياق يتطرق بحثنا لدراسة المشاريع المهنية للشباب ذوي الشهادات الجامعية وشهادات التكوين المهني وذلك من خلال استمارة بحث وزعت على 500 شاب (ة) عبر مختلف مقرات هيكل

التوظيف لولاية قسنطينة وتشمل بنود الاستمارة: تحديد المشاريع المهنية، الطرق المتبعة لإنجازها والصعوبات التي يتم مواجهتها.  
الكلمات المفتاحية: الشباب حاملي الشهادات - الإدماج المهني - المشروع المهني - سياسات التشغيل - البطالة.

### Position du problème :

La jeunesse a longtemps préoccupé différents domaines de recherches tels que les sciences humaines et sociales qui se sont intéressées à clarifier ses caractéristiques et à mettre en évidence ses contraintes et ses potentiels.

«Les stades de la vie se définissent autant par des processus psychiques et biologiques que par des normes sociales qui marquent les âges tels que les rites symboliques, les événements de vie, les lois, les normes et les rôles sociaux » (Elder et al, 2005 in S. Gaudet, 2007, p, 4). Mais il semble tout de même assez délicat de délimiter la jeunesse et ce autant au regard de l'âge qu'au regard de marqueurs psychologiques et sociaux. Les définitions sont multiples et divergentes mais dans une approche générale et concordante, la jeunesse est tout d'abord considérée comme un passage à la vie adulte (Galland 1984 in C, Poirier, N, Lavoie, 2006). Ainsi perçue, elle constitue l'assise préparatrice aux rôles de l'âge adulte. De ce fait certains auteurs vont à qualifier le jeune d'adulte émergent (S, Gaudet, 2007)

En effet, la transition à l'âge adulte suscite le franchissement de multiples seuils plus ou moins flous à définir. Dans ses travaux au sujet de la jeunesse, O. Galland regroupe en deux axes les principaux déterminants assurant cette transition : « l'axe public, qui comprend la fin des études et le début de l'insertion professionnelle, et l'axe privé, qui comprend la décohabitation familiale et la formation du couple ». (O. Galland, 1996 in C, Poirier, N, Lavoie, 2006, p, 6). Face à ces multiples responsabilités, la jeunesse s'annonce assez tendue de par « autant d'étapes concentrées sur quelques années, avec une densité que l'on retrouve peu dans la suite des trajectoires personnelles. » (C. Bidart, 1997 in C. Bidart, L. Mounier, A. Pellissier, 2002, p, 6)

Ainsi se recourent l'instabilité et l'exploration face aux choix et aux décisions. Fait particulièrement visible et sinueux lorsque le temps est venu d'achever ses études et s'assurer une insertion professionnelle. A ce stade, le jeune fraîchement diplômé se retrouve enfin livré à lui-même et à ses

capacités de convaincre le recruteur. Une mission qui fait tout d'abord appel à la clarté et à la pertinence de son projet professionnel qui depuis son élaboration jusqu'à sa concrétisation constitue la finalité mais aussi l'assise d'une optimale insertion professionnelle. En effet, Boutinet voit en le projet une nécessité sensée conférer un sens à l'existence d'un individu, en orientant son avenir.

Cette nécessité devient de plus en plus forte lorsqu'il est question d'avenir professionnel. Ainsi, le projet professionnel constitue une forme d'anticipation et d'identification d'un futur qu'un individu vise à atteindre face à une situation qui exige d'y apporter réponse, à savoir la situation de chômage.

Cette réponse est d'autant plus difficile à conquérir que les contextes économiques se compliquent et parviennent moins à créer de l'emploi. De là, D. Bart et M. Fournet considèrent le projet comme étant « un mode privilégié d'adaptation dans des contextes incertains, notamment de formation ou d'emploi » (D.Bart et M. Fournet, 2010, p 2), le projet professionnel apparaît ainsi comme une forme de résilience face aux multiples obstacles interférant l'insertion professionnelle du jeune diplômé.

Pour cela, il ne peut être réduit à « un bricolage par essais et erreurs, une intuition sans maîtrise de temps » (L. Cournoyer, 2008, p, 61).

Il ne s'agit pas d'une tâche aléatoire mais d'un processus engageant et organisé qui met en œuvre « un ensemble de moyens humains, matériels et financiers réunis pour une durée déterminée afin d'atteindre un objectif précis en suivant un échéancier rigoureux défini ». (Pédagogie : le dictionnaire des concepts clés, p, 301 in O. K. Insiata, 2010, p 158).

Ainsi, chercher à établir un projet c'est tout d'abord prévoir les stratégies et les ressources nécessaires au contournement des difficultés pouvant l'altérer dans un marché de travail riche en contraintes dont le chef de file constitue l'instabilité de l'emploi, une instabilité qui a même mené à une redéfinition de l'insertion professionnelle.

C'est dans cette perspective que Trottier propose alors de définir l'insertion plutôt en terme de « stabilité globale sur le marché du travail » (C. Trottier, 2000 in W. Mamboundou et S. Laaroussi, 2005, p, 97) qu'en terme de « permanence de l'emploi et du poste qu'un individu occupe » (C. Trottier, 2000 in W. Mamboundou et S. Laaroussi, 2005, p. 97). Ce qui correspond à

l'employabilité du jeune et son habilité à sortir d'une situation de chômage à une situation d'activité.

Cependant, la mouvance des emplois ne constitue pas l'unique facteur contraignant du contexte économique actuel. La dévalorisation des diplômes joue à son tour un rôle indéniable, ceci dans la mesure où il se manifeste un déséquilibre saillant entre les emplois créés et les diplômes obtenus, particulièrement les diplômes universitaires. Ce déséquilibre concerne autant la massification des diplômes que l'incohérence entre branches proposées et secteurs de travail. Ainsi, « Le diplôme garantit de moins en moins le statut professionnel ou la rémunération. Il est entendu qu'il ne garantit plus la compétence » (Pinte, 2004, p. 239 in P. Mayen et J. F. Métral, 2008, p.184). Le processus d'insertion est alors rendu plus long et plus difficile.

L'Algérie n'échappe pas à ce constat. Se débattant entre dispositifs d'insertion et dispositifs d'aide à la création de projets d'entrepreneuriat, l'Etat atteste de tentatives menées en vue d'apporter réponses aux situations de chômage et en particulier le chômage des jeunes. En revanche, ces réponses semblent être vaines dans la mesure où il est vrai que les chiffres explicités du chômage démontrent une évolution, alors que la qualité de l'emploi offert, que cela concerne la stabilité, le salaire, le statut ou la correspondance emploi/spécialité, est loin de confirmer cette évolution : « Tous les dispositifs prêchent par imperfection et souffrent donc d'insuffisances de réponse non seulement aux préoccupations des jeunes mais également à la promotion de l'appareil économique » (M. Mohamed-Meziani et H. Labdelaoui, 2012, p 15). Cette souffrance va de soi avec celle d'un marché de travail dont « Les différents secteurs d'activité connaissent un immobilisme important » (A. Rouag, 2014, p 1)

En effet, le marché Algérien connaît une monotonie remarquable qui fait que les secteurs les plus actifs se réduisent principalement à quelques domaines connaissant à leur tour une saturation due aux redondances du type d'activités exercées (pâtisserie, pizzeria, transport, vente de vêtements, cyber café). Dans cette optique, Musette tente de dresser un bilan en avançant que « 59 % des employés relèvent du secteur du commerce et des services. Viennent ensuite les secteurs de la construction avec 17 % des emplois, de l'industrie avec 14 % et enfin de l'agriculture avec seulement 11 % » (M, S, Musette, 2014, p, 7).

M. Mohamed-Meziani et H. Labdelaoui notent pour leur part que « les opportunités offertes sont généralement circonscrites dans des créneaux d'activités peu productifs et à peu de valeur ajoutée » (M. Mohamed-Meziani et H. Labdelaoui, 2012, p. 15).

Il convient de signaler qu'au niveau des dispositifs de placement ANEM et ADS, il n'existe que deux domaines d'affectation à savoir l'économique et l'administratif. De là, nombreux diplômés (branches littéraires, sciences humaines...etc.) se retrouvent soit œuvrant dans des domaines qui ne leurs correspondent pas ou bien dans des domaines de leur formation mais avec un statut d'employé administratif ce qui ne correspond pas non plus à leur diplôme.

Ce bref constat n'incite pas à l'optimisme. Les dites politiques d'emploi en Algérie, ne semblent pas être autant fructueuses qu'il y en a besoin. Fait amplifié par plusieurs auteurs dont Musette qui affirme que ces politiques n'apportent qu'un « traitement symptomatique du chômage » (M. S. Musette, 2014, p. 27) se préoccupant principalement de l'augmentation de jeunes dans des emplois qui ne leurs correspondent que rarement.

Ainsi et dans de telles conditions, les jeunes ont plutôt tendance à ne plus tenir un projet professionnel propre à eux et à leur épanouissement. La simple obtention d'un emploi conférant du moins une autonomie économique est devenue une importante réussite en soi, même si cet emploi ne constitue pas de sens pour celui qui l'exerce.

C'est alors à partir de l'observation d'un tel état des lieux qu'a émergé notre intérêt vers l'étude du rapport des jeunes à leur avenir professionnel. Une thématique que la présente étude tente de circonscrire particulièrement à travers le questionnement des projets professionnels des jeunes diplômés. L'étude envisage ainsi de savoir si ces derniers parviennent à définir un projet clair. Et avec quelles démarches et quelles difficultés ?

### **Méthodologie :**

En vue de répondre aux objectifs de la présente recherche, une enquête a été menée à travers la passation d'un questionnaire auprès de 500 jeunes âgés entre 20 et 35 ans et possédant une qualification (universitaire ou issus de la formation professionnelle). Le déroulement de l'étude s'est effectué dans la wilaya de Constantine, au niveau de différents sièges des dispositifs d'insertion professionnelle. Les thématiques abordées ont été organisées en

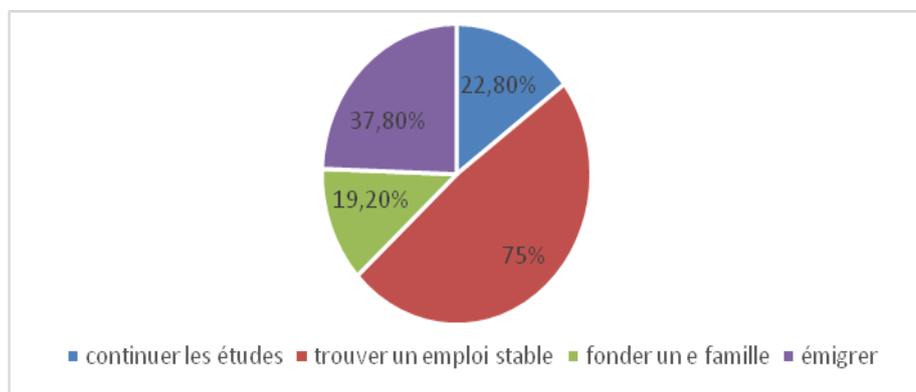
plusieurs axes dont les plus importants sont : les projets d'avenir chez les jeunes ; l'identification du projet professionnel : secteur, domaine, caractéristiques ; les démarches entreprises et enfin les difficultés rencontrées.

La méthode d'échantillonnage utilisée est l'échantillonnage non probabiliste typique, ceci au regard des contraintes d'obtention de statistiques au niveau des dispositifs en question. Le procédé consiste ainsi en un choix d'« éléments basé sur le jugement du chercheur par rapport à leur caractère typique ou atypique » (Ch, Dufour et V, Larivière, 2015)

Le traitement statistique s'est effectué quant à lui en procédant par tris à plat et tris croisés. Et ce, à travers l'usage du logiciel SPSS.

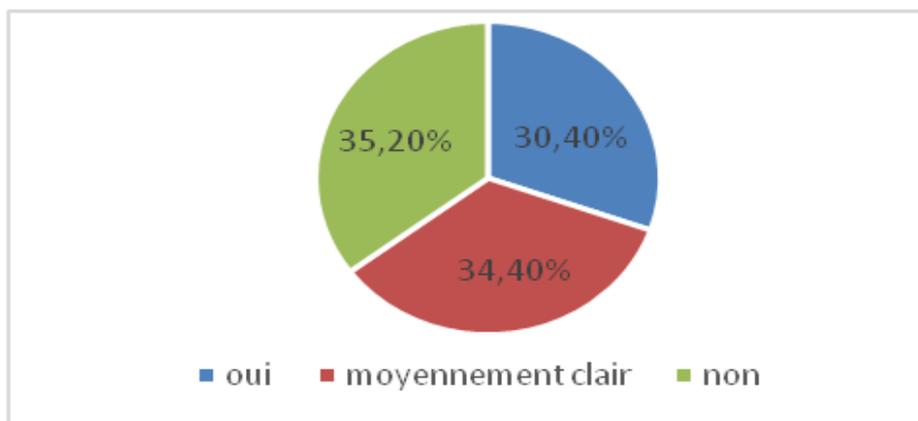
#### Présentation des principaux résultats :

Figure 1 Les projets d'avenir sélectionnés par les jeunes interrogés



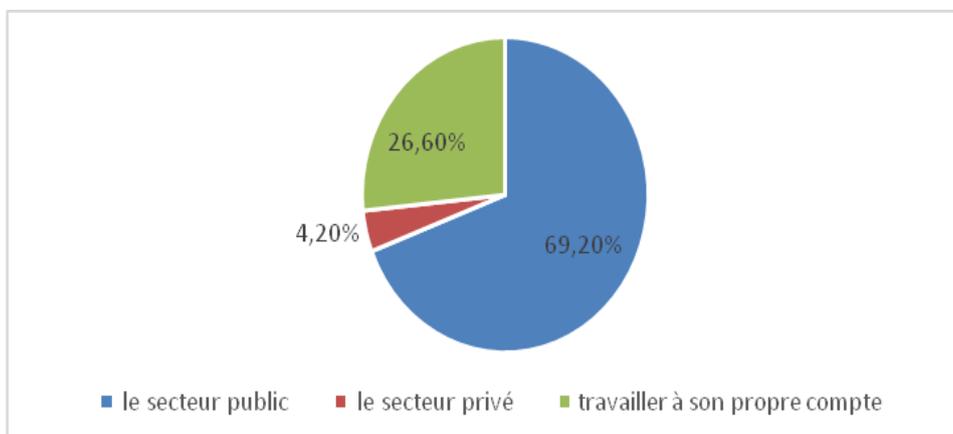
Il est à noter à partir de la présente figure, qu'il n'y a qu'une modeste proportion de répondants soit 22,8% qui projettent de faire des études poussées au-delà de leur formation. Ainsi, les jeunes interrogés semblent plutôt être sollicités, dans leur majorité (75%), par la recherche d'un emploi stable. Il est également apparent que le projet de fonder une famille préoccupe une indéniable proportion d'entre eux (37.8%). Et enfin ils sont une minorité (19.2%) à avoir affirmé leur ambition d'émigrer.

Figure 2 : possédez-vous un projet professionnel clair ?



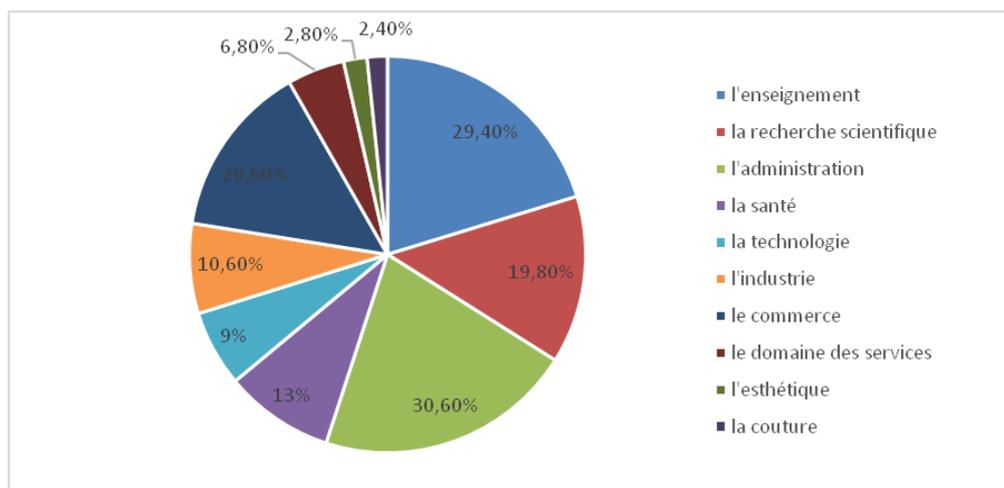
L'observation de la figure 2 révèle qu'ils ne sont que 30,4% des jeunes interrogés à avoir déclaré posséder un projet professionnel clair pendant que 34,4% d'entre eux se trouvent plutôt mitigés et 35,2% demeurent sans projet précis.

**Figure 3 : secteurs d'activité sélectionnés par les jeunes interrogés**



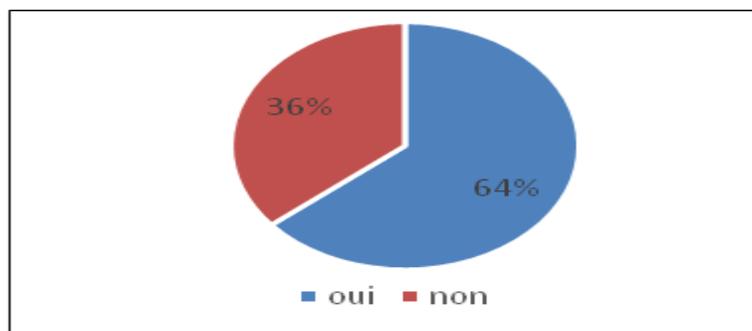
Ce n'est que la minorité soit 4,2% des jeunes interrogés qui ambitionnent de travailler dans le secteur privé. Cependant, il s'avère que le secteur public est le vecteur phare de leurs projets. 69,2% ont exprimé leur ambition à y travailler. Monter son propre projet demeure ainsi l'ambition de seulement 26,6% des interrogés.

**Figure 4 : Les domaines professionnels sélectionnés par les jeunes interrogés**



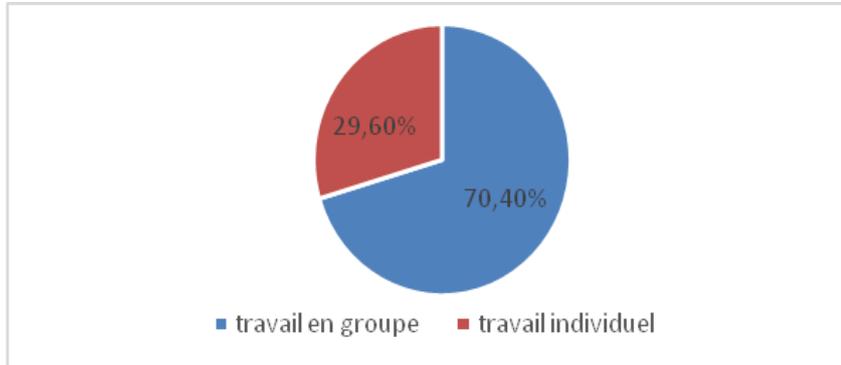
A partir de l'observation de la présente figure, Il semble que l'administration constitue le domaine le plus attirant pour les jeunes interrogés (30.6%). Celle-ci est succédée par l'enseignement qui attire une proportion avoisinant le tiers soit 29.4% des répondants, pendant que le commerce vient se placer en troisième position par 20.6% des réponses dépassant ainsi la recherche scientifique qui a été sélectionnée par 19.8% des jeunes interrogés. Avec une ampleur moindre soit respectivement 13%, 10.6% et 9%, la santé, l'industrie et la technologie ne sont désormais pas prêts à occuper les premiers rangs des domaines intéressant les jeunes en question. Ces derniers affirment encore moins d'intérêt envers le domaine des services, de l'esthétique et de la couture qui ne se voient sélectionnés respectivement que par 6.8%, 2.8% et 2.4% des répondants.

**Figure 5 : travailler sous la direction d'autres personnes**



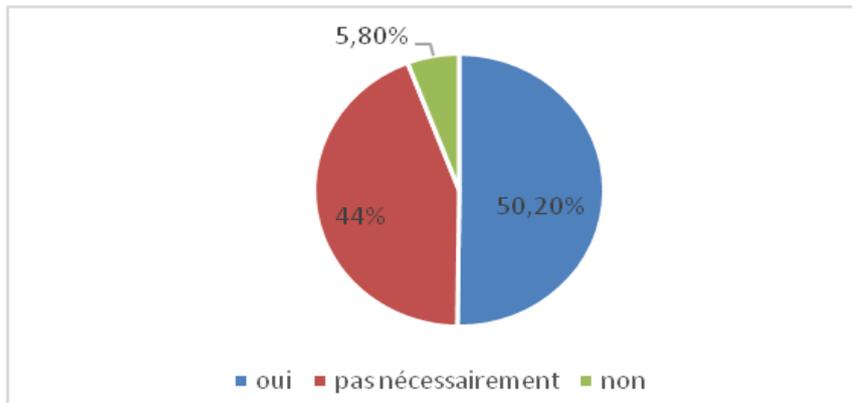
Il est à relever à partir de la figure 5 que 64% des jeunes interrogés acceptent de travailler sous la direction d'autrui pendant que 36% d'entre eux expriment leur refus à l'égard de cette option.

**Figure 6 : préférence entre travail de groupe vs travail individuel**

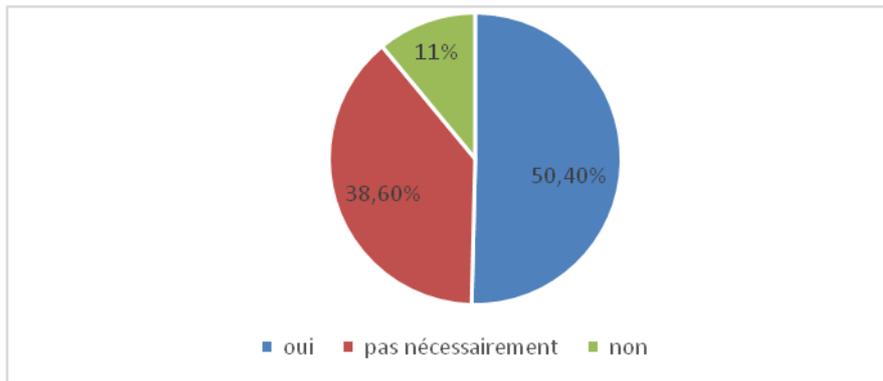


La présente figure fait constater que la majorité des jeunes interrogés soit 70,4% expriment leur préférence à travailler en groupe tandis que 29,6% d'entre eux affirment avoir une préférence pour le travail individuel.

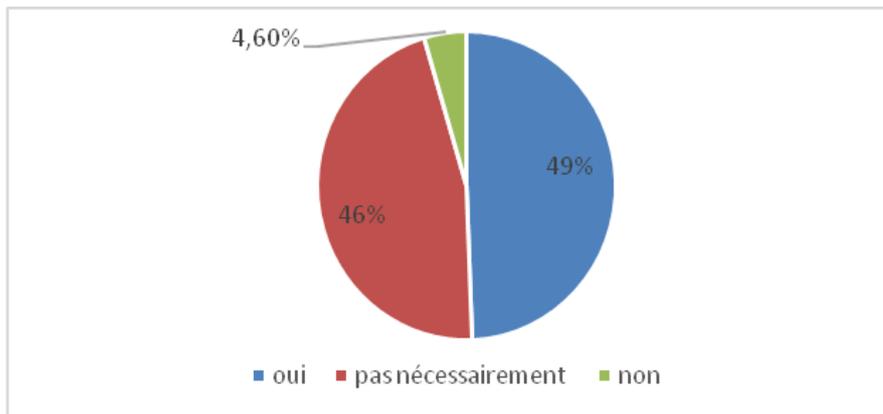
**Figure 7 : préférence pour des horaires précis de travail**



Il est à noter que plus de la moitié des jeunes interrogés préfèrent travailler à des moments donnés de la journée pendant que 44% affirment ne pas avoir nécessairement cette préférence et enfin une minorité d'entre eux (soit 5,8%) montrent leur disponibilité à travailler sans que la condition de temporalité ne leur soit un obstacle (fin de journée, travail de nuit).

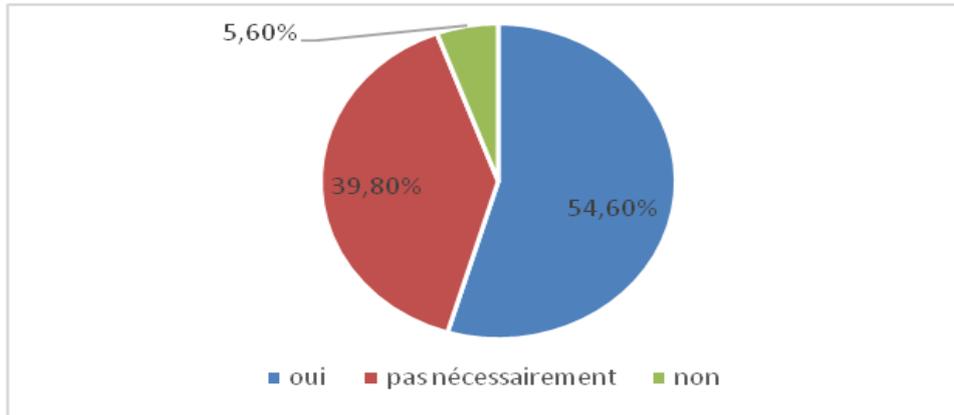
**Figure 8 : préférence pour le non déplacement hors wilaya**

Plus de la moitié des répondants (50.4%) affirment préférer avoir un travail qui n'implique pas de déplacements en dehors de leur wilaya tandis que 38.6% avancent ne pas avoir nécessairement cette préférence et enfin ils sont minoritaires soit 11% à se déclarer prêts à occuper un emploi qui les mène à se déplacer vers d'autres wilayas.

**Figure 9 : préférence pour la proximité du travail vis à vis du domicile**

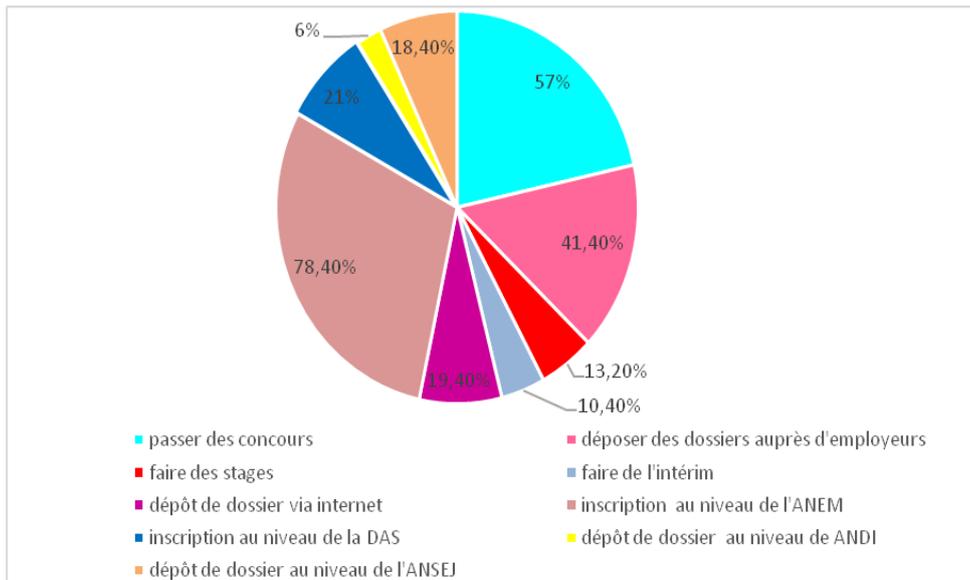
La présente figure montre que près de la moitié (soit 49.4%) des jeunes interrogés déclarent préférer travailler pas loin de chez eux tandis que 46 % d'entre eux affirment ne pas tenir nécessairement à cette préférence et seulement 4.6% d'entre eux se montrent prêts à occuper un travail en dépit de la distance qui éloigne celui-ci de leur domicile.

Figure 10 : préférence pour un travail n'occupant pas tous les jours de la semaine



Les présents résultats montrent qu'ils ont été majoritaires, soit 54.6%, les jeunes affirmant leur préférence à avoir un travail qui n'occupe pas tous les jours de la semaine. Par ailleurs, 39.8% d'entre eux avancent ne pas avoir nécessairement cette préférence et enfin ils ne sont que 5.6% à déclarer leur disponibilité à avoir un emploi qui occuperait tous les jours de la semaine.

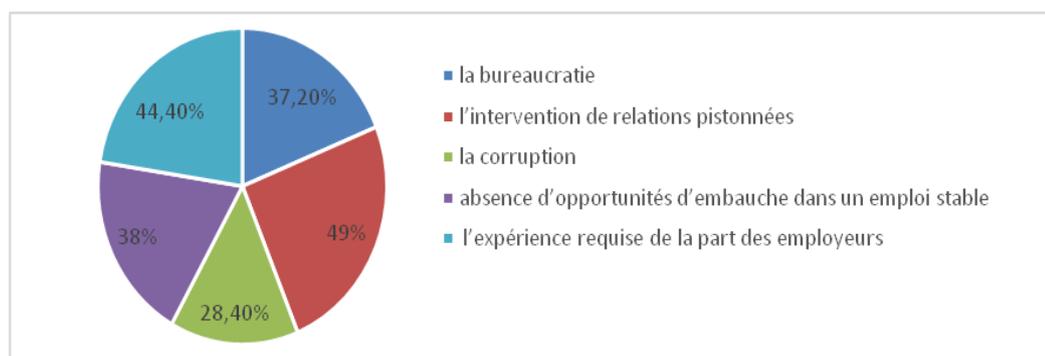
Figure 11 : les démarches entreprises



Avec respectivement 78.4%, 57% et 41.4%, l'inscription au niveau de l'ANEM, le passage de concours et le dépôt de dossier auprès d'employeurs

s'avèrent être en amont des démarches entreprises par les jeunes interrogés en vue de réaliser leur projet professionnel. Celles-ci, sont succédées à des proportions moindres par l'inscription au niveau de la DAS (21%), l'envoi de dossiers via internet (19.4%) et le dépôt de dossiers au niveau de l'ANSEJ (18.4%). Enfin, les démarches les moins suivies par les jeunes sont désormais les stages, l'intérim et le dépôt de dossiers au niveau du dispositif ANDI, avec respectivement une proportion de 13.2%, 10.4% et 6%.

**Figure 12 : difficultés rencontrées**



Les principales difficultés évoquées par les jeunes ne semblent pas être trop distinctes en importance. Ainsi, l'intervention des relations « pistonnées » chapeaute, en étant contesté par 49% des répondants. Ces derniers revendiquent, avec une proportion de 44.4%, l'expérience requise de la part des employeurs. Par ailleurs, 38% des répondants se plaignent de l'absence d'opportunité d'embauche dans un emploi stable tandis que 37.2% d'entre eux dénoncent la bureaucratie. Quant à la corruption, elle est dénoncée par 28.4% des jeunes en question.

#### **Discussion des résultats**

Partant des principaux résultats de la présente étude, il est à noter que l'insertion professionnelle constitue incontestablement la priorité parmi les projets d'avenir des jeunes interrogés et ce à la différence de leurs sexes (80.4% pour les filles et 68.3% pour les garçons) et en dépit des divergences qu'ils affirment à l'égard des autres projets de leur vie. En effet, cette importance accordée à l'avenir professionnel tient au fait que celui-ci constitue tout d'abord la principale voie vers l'obtention d'un revenu permettant non seulement d'acquérir une autonomie matérielle mais aussi une capacité à s'assurer, au présent et à l'avenir, les conditions d'une vie

décente. Mais le travail ne représente pas qu'une valeur matérielle, il est aussi le biais autant de la réalisation et de l'évolution personnelle que de l'insertion sociale : «l'expérience de travail se distingue du rapport à l'école en ce qu'elle est représentée comme une étape dans l'apprentissage direct et immédiat de la vie en société. L'école, au contraire, suppose une sorte de report de réalisation de soi » (Pronovost, 2007, p. 4). D'où la nécessité de veiller à s'insérer sur le marché du travail et à développer sa carrière professionnelle.

Par ailleurs, il ressort que le fondement d'une famille constitue la seconde préoccupation des jeunes en question. En effet, tel qu'il a déjà été souligné, l'axe de la vie privée constitue avec les études et la vie professionnelle, une étape indéniable caractéristique du passage à l'âge adulte. La présente enquête vient encore confirmer cette approche. Les jeunes diplômés âgés, dans plus de la moitié des cas, entre 25 et 35 ans aspirent ainsi après l'insertion professionnelle à l'installation en couple et pourquoi pas à fonder une famille. En revanche, il est à noter que si ce projet figure en seconde position il n'a pas été non plus sélectionné par la majorité des répondants, il ne peut donc être classé parmi les priorités de ceux-ci. Les conditions économiques et l'instabilité de l'emploi peuvent être un facteur explicatif mais le changement de valeurs faisant que les jeunes s'attachent plus à l'exploration qu'à la stabilité liée à la fondation d'une famille pourrait également être à l'origine de cette attitude.

Par ailleurs, ce qui se révèle frappant c'est que le projet de continuer les études ne se présente qu'en troisième position. Ceci tient d'abord à la mise en avant déjà évoquée de l'avenir professionnel. Cependant, la sélectivité de l'accès à un niveau d'études poussé fait également que de nombreux jeunes ne se retrouvent pas en mesure de poursuivre au-delà des études de premier ou deuxième cycle et s'orientent plutôt vers la vie professionnelle.

Il est tout de même à signaler que ce sont plus les filles qui projettent le plus de faire des études approfondies (26.1% des filles) que les garçons (18.8% des garçons). Soit que celles-ci parviennent plus que les garçons à prendre conscience de l'utilité de la formation ou qu'elles éprouvent plus de mal à retrouver d'autres voies de réussite. Il demeure à souligner que l'intérêt démontré par les répondants à l'égard du projet d'émigration s'avère assez modeste. fait traduisant que les jeunes, contrairement aux stéréotypes qui leurs sont attribués, ne sont pas autant emportés par ce « mythe d'un ailleurs

meilleur » (M, S, Musette, 1992, p, 37) et ne manquent pas d'autres ambitions, pourvu qu'ils trouvent l'opportunité de les réaliser.

Il est à relever à partir des résultats du deuxième axe, que les jeunes interrogés semblent être plutôt mitigés face à la définition d'un projet professionnel clair. Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine du fait qu'un jeune parvienne au terme de ses études, obtienne son diplôme mais ne sache toujours pas dans quelle direction professionnelle il veut évoluer. En effet, dès le cursus scolaire, le jeune Algérien ne se trouve pas encouragé à se déterminer. Et ce, tout d'abord au regard d'un système d'orientation caractérisé par un manque d'encadrement faisant de l'orientation un processus quantitatif basé sur l'évaluation des notes plutôt qu'une dynamique qualitative se centrant sur les intérêts et les capacités de l'élève.

Il est aussi à noter que l'orientation scolaire en Algérie n'offre pas un vaste éventail de possibles. Dans la mesure où elle se focalise autour de branches classiques censées déboucher principalement sur un enseignement académique, les branches dites techniques demeurent assez réduites. L'enseignement professionnel continue ainsi à être disqualifié et assuré souvent par les centres de formation qui ne sont en mesure de délivrer une qualification équivalente à un baccalauréat professionnel ouvrant la porte à un enseignement supérieur professionnel riche en une multitude de nouvelles branches. (l'artisanat, le tourisme...etc.)

A l'orientation scolaire, se joint le manque de la dimension professionnalisante qui caractérise les études supérieures qui présentent encore un aspect théorique saillant à côté duquel la mise en contact avec le marché de l'emploi, à travers les stages par exemple, apparaît très modeste.

Mais ce déficit en exploration professionnelle ne peut être attribué qu'aux seules institutions scolaires ou universitaires, il est aussi le résultat d'un marché de travail qui ne se montre pas prêt à s'ouvrir aux emplois d'étudiants. Un fait accentué voir même provoqué par la culture d'une société qui ne sollicite pas le détachement à l'égard du foyer parental. Le jeune continue alors à bénéficier du soutien familial jusqu'à l'obtention d'un emploi stable.

Enfin, il n'est pas à dénier que la prise de conscience chez les jeunes de la difficulté de la réalisation du projet professionnel le plus adéquat à leurs

ambitions, les incite à accepter et à s'adapter aux possibles offerts plutôt que de chercher à définir ce qui leur correspond le mieux.

En revanche, si les jeunes affichent une relative indétermination, ils n'infirmement pas la possession d'un projet professionnel même si celui-ci demeure plus ou moins clair. Ils soulignent ainsi plusieurs critères définissant les grandes lignes de leur projet.

De là ils expriment incontestablement leur volonté à travailler dans le secteur public, ce dernier étant garant d'une part de la stabilité de l'emploi et par conséquent de la stabilité du revenu et d'autre part de la sécurité sociale. Cependant il demeure un secteur assez réduit et classique en choix de domaines, les emplois offerts apparaissent souvent répétitifs et pas assez épanouissants, il constitue ainsi un secteur de plus en plus saturé ayant vivement besoin de novation. Toutefois et bien que minoritaires, certains jeunes se permettent d'ambitionner à entreprendre leur propre activité. Fait pouvant leurs offrir plus de possibilité à investir leur vocation et centres d'intérêts mais aussi plus de liberté dans l'organisation et le déroulement de leur travail sans passer à côté du gain matériel qui apparaît moins rassurant qu'un salaire dans le secteur public mais qui peut être en l'occurrence plus important.

Par ailleurs, il semble que les domaines d'activités privilégiés par les jeunes rejoignent la monotonie du secteur public : l'administration et l'enseignement apparaissent alors comme le vecteur phare attirant l'intérêt des jeunes. Le commerce occupe à son tour une place fondamentale hormis les choix professionnels des répondants compte tenu de l'accessibilité de ce domaine particulièrement pour les garçons, de la possibilité qu'il offre à exercer même dans l'informel et du gain matériel plus ou moins important qu'il peut apporter. La recherche scientifique et la santé sont choisies à une ampleur relativement moindre, constat qui serait le reflet de la sélectivité de ces deux domaines. En revanche, l'industrie, la technologie, L'artisanat (couture) semblent être les domaines les moins captivants pour les jeunes. Il y a ainsi lieu de se demander si c'est la réductibilité du marché du travail Algérien qui est à blâmer dans la saturation de certains secteurs et du délaissement de multiples autres secteurs ou si c'est les jeunes eux même qui participent à la reproduction de la redondance des mêmes domaines et de l'absence de novation en recherchant le garantie du revenu plus que la réalisation d'un projet professionnel dans lequel ils retrouvent du sens. Et pourtant c'est ainsi

qu'ils peuvent passer à côté d'opportunités dissimulées dans des secteurs oubliés.

En confirmation de leur précédente attitude, les jeunes affirment leur préférence pour le travail en groupe et se montrent dans leur majorité prêts à travailler sous la direction d'une autre personne, fait qui se révèle approprié au regard de la nature des emplois offerts par le secteur public et qui demeurent le projet de la masse des répondants.

Cependant, il ressort aussi, des résultats obtenus, une nette préférence à occuper un travail qui n'investit pas tous les jours de la semaine et qui ne soit pas hors wilaya voire même qui ne soit pas loin de chez eux. Par-là, les jeunes démontrent leur volonté à occuper un travail qui n'engendre pas pour eux un complet investissement, leur laissant de la disponibilité en vue de développer d'autres centres d'intérêts voire même afin de construire un autre projet qui saura mieux répondre à leurs aspirations.

Mais encore là, ils peuvent passer à côté de certaines opportunités de travail telles que celles qu'ils peuvent obtenir dans des zones plus éloignées de leur wilaya (sud, zones rurales...etc.)

En dépit de tout critère, chaque ambition ne devient projet qu'en se succédant de démarches planifiées visant sa concrétisation. Il est alors à relever à partir des résultats déjà évoqués, que

L'ANEM occupe une place centrale parmi tous les dispositifs d'insertion en Algérie, ceci du fait déjà qu'à travers sa politique d'emploi, l'Etat a imposé des mesures incitant tout employeur public ou privé au recrutement via l'ANEM même si ce règlement demeure plus ou moins respecté. D'une autre part, ce dispositif demeure le plus avantageux que cela soit par rapport au salaire offert (aussi modeste qu'il puisse être) ou par rapport à la durée du contrat. Et ce, en comparaison au second dispositif de recrutement géré par la DAS.

Aussi, dans la mesure où les projets de la majorité des jeunes convergent vers l'obtention d'un emploi stable dans le secteur public, il est à admettre que les démarches entreprises par ceux-ci sont principalement des démarches d'« employment » (recours à l'ANEM, concours, dépôt de dossiers). Sachant que même ceux souhaitant travailler à leur compte doivent d'abord s'inscrire au niveau du dispositif ANEM avant de se diriger vers les dispositifs chargés de microcrédits. Par ailleurs, la difficulté et la lenteur d'obtention de microcrédits, en plus du risque que court le jeune de ne pas pouvoir rembourser son

crédit dans les délais, constituent autant de facteurs incitant celui-ci à renoncer ou du moins à reporter son projet et à rechercher un emploi.

C'est ainsi alors qu'il se produit une saturation au niveau de l'ANEM, exposant de plus en plus les jeunes en question aux situations de chômage dans l'attente d'un contrat à durée déterminée tout en étant incités à accepter tout emploi qui s'offre à eux même si celui-ci ne correspond ni à leur projet ni même à leur formation.

Autre constat à relever, c'est le fait que les démarches les plus suivies par les jeunes demeurent encore assez « classiques » : concours, dossiers...etc. L'usage des nouveaux moyens technologiques soit la communication fiable via internet entre demandeurs d'emploi et employeurs apparait encore assez modeste. Du moins, les réseaux sociaux continuent à évoluer en matière de partage de l'information et d'annonces d'offre d'emploi mais le rôle d'internet reste encore à croître.

Ainsi, à l'intersection de multiples saturations (saturation de l'ANEM, du secteur public, des concours...etc.), les jeunes témoignent d'une situation importante de lenteur et de difficulté d'insertion dans laquelle ils contestent ardemment la bureaucratie, l'intervention des relations pistonnées ainsi que l'instabilité des emplois. Les jeunes diplômés revendiquent également les exigences se rapportant à l'expérience requise de la part des employeurs dans la mesure où ils ne pourront cumuler cette expérience sans passer par un premier emploi.

Le constat du marché du travail Algérien traduit une nette incapacité à créer de l'emploi et particulièrement à diversifier l'emploi et à ouvrir des secteurs fermés. Et ce, face à la rapidité de l'amplification des diplômes, particulièrement les diplômes universitaires. Une condition qui pousse à se demander si le jeune d'aujourd'hui possède encore le droit de définir son propre projet : ne sont-elles pas plutôt les circonstances du marché du travail qui le lui imposent?

### **Conclusion**

Le projet professionnel ne constitue pas un idéal, un leurre à atteindre. Il s'agit d'un processus faisant plutôt appel à différentes stratégies adaptatives qui se chargent de l'ajuster tout en veillant à ne pas le dépourvoir de sens au regard de son concepteur. Ainsi envisagé, il apparait que les jeunes en question parviennent encore à envisager des projets. Cependant, les obstacles

d'un modeste marché ne manquent pas de mitiger ce projet et tendent même à devenir maîtres de sa définition. Individualité et sens semblent alors se perdre face à une quête d'un revenu qui devient un privilège. Un contexte où il apparaît difficile de poser les limites entre l'adaptation et la résilience et entre la déperdition de projet.

### **Références bibliographiques**

- Bart, D et Fournet, M. (2010). Le projet professionnel et personnel des étudiants, assise de leur professionnalisation ? *Revue Internationale de Pédagogie de l'Enseignement Supérieur*. 26-1
- Bidart, C. Mounier, L. Pellissier, A. (2002) La construction de l'insertion socio-professionnelle des jeunes à l'épreuve du temps.
- Cornoyer, L. (2008). L'évolution de la construction du projet professionnel de collégiennes et de collégiens lors des 18 premiers mois d'études collégiales : le rôle des relations sociales(thèse de doctorat, Université de Sherbrooke)
- Gaudet, S. (2007) L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie.
- Insiata, O, K. (2010). Déterminants du projet professionnel des filles de terminale C : cas des filles du lycée classique d'Abidjan et du lycée Mamie Fétai de Bingerville. *Africain Education development issues*, 2, 151-167
- Mamboundou, W et Laaroussi, S. (2005). L'insertion professionnelle des diplômés des cycles supérieurs. Presse de l'Université du Québec. Canada
- Mayen, P et Métral, J-F. (2008). Compétences et validation des acquis de l'expérience, *Formation et Emploi*. 101, 183-197
- Mohamed-Meziani, M et Labdelaoui, H. (2012). L'Emploi des jeunes en Algérie : évaluation des dispositifs publics d'emploi mis en place. Fondation Friedrich Ebert.
- Musette, M, S. (2014) . Les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché de l'emploi en Algérie.
- Poirier, C. Lavoie, N. (2006) La sociabilité et le soutien des jeunes.
- Pronovost, G. Royer, Ch. (2004) Les valeurs des jeunes : identité, famille, école, travail, *L'annuaire du Québec*.
- Rouag, A.(2014) Le rapport des jeunes au politique en Algérie, Actes du 23<sup>ème</sup> congrès mondial des sciences politiques, Montréal, 19-24 Juillet 2014.